VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée du Troisième District, dans la rue Marigny entre les rues Rochebiave et Tonti (en l'ilet rue Mandeville).

Merrier Realty and Investment Company vs. Honoré Labourdette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,475 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 1211 (autrement No. 47), borné par les rues Marigny, Rochebiave (autrefois Vertu), Mandeville et Tonti (autrefois Force), lots désignés par les Nos. Quatre à Dix, inclusivement, d'après un plan de Voilquain, voyer, en date du 3 novembre 1836, et déposé en l'étude de William Roswell, ancien notaire de cette ville, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, en mesures françaises, vingt-neuf pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles. Le lot No. Quatre le plus rapproché de la rue Tonti, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, mesure française, du coin des rues Marigny et Force (maintenant Tonti). Toutes ces mesures étant plus ou moins exactes, al dite propriété étant aussi décrite comme un lot de terre mesurant deux cent dix pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de cent pieds.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat pour la demanderesse.
août 29—sept 4 11 18 25—oct 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 5076, rue Catina (n l'ilet borné par les rues Scott et Julia et l'avenue Taylor).

Third District Building Association vs. Garland H. Veal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,937 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les **rues Union et Gravier, dans le Premier** District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bitisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, en l'Ilet No. 390, borné par les rues Julia, Scott et Catina et par l'avenue Taylor, et d'après un plan de Ja New Orleans Land Company et enregistré au bureau de l'ingénieur civil de cette ville, les dits lots sont désignés par les Nos. 17 et 18 et mesurent chacun 32.02' face à la rue Catina par 120' en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
août 29—sept 4 11 18 25 30—oct 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installation, etc., d'une Boulangerie.

Regardo G. Carbajal vs. Egnay Ell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No.109,457 — En vertu d'un ordre de vente daté du 28 août 1914, qui m'a été envoyé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 1er septembre 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux No. 217, rue Sud Johnson, le contenu, installations, machinerie, meubles, installations électriques, mock-de farine, etc., de la boulangerie située à l'adresse ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour le demandeur.
août 29 31—sept 1er

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de valeur, etc., et aussi un piano.

H. B. Neuhr vs. E. D. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,673 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 8 septembre 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 7704 rue Jeannette, un lot assorti de meubles de maison, installations et divers d'après inventaire enregistré. Et aussi un piano.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. A. GRASSER,
Avocat pour le demandeur.
août—26 sept—2,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installation, etc., d'une Boulangerie.

Regardo G. Carbajal vs. Egnay Ell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No.109,457 — En vertu d'un ordre de vente daté du 28 août 1914, qui m'a été envoyé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 1er septembre 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux No. 217, rue Sud Johnson, le contenu, installations, machinerie, meubles, installations électriques, mock-de farine, etc., de la boulangerie située à l'adresse ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour le demandeur.
août 29 31—sept 1er

VENTES A L'ENCAN.

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Succession de Peter E. Hellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,981 — En vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 10 août 1914 dans le procès ci-dessus intitulé, et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 24 Septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y rattachant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Berlin, St.-Denis (présentement S. Remparts) et Saratoga (anciennement St. Patrick), désignés comme lots Nos. 23 et 24 sur un certificat fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 25 octobre 1891, et annexé à un acte de vente passé devant Benjamin Ory, notaire, dans cette ville, le 7 avril 1893, d'après un plan les lots ci-dessus, Nos. 23 et 24, mesurant chacun 30 pieds face sur la rue St. Denis (présentement rue S. Remparts) par 152 pieds, 6 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant au choix de l'acheteur, et le solde, s'il y en a un, à un an, représenté par une note avec 7 pour cent d'intérêt, la dite note étant protégée par le droit et l'hypothèque de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurités. Les taxes de 1914 devant être payées par l'acheteur. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur, devant A. J. Cahill, notaire.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.
août—23,30 sept—6,13,20,24

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2635-2637 rue Freret, au coin de la rue Quatrième, et résidence simple à deux étages à l'arrière, faisant face à la rue Quatrième (la vente devra se faire en bloc).

LE MERCREDI, 2 SEPTEMBRE 1914, à 11 HEURES DU MATIN
à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Succession de Mme Maria Tinerello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,074 — Division C — Le MERCREDI, 2 septembre 1914, à 11 heures, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et obéissance à un ordre issu, daté et signé le 29 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je Ernest A. Carrère, encanteur dûment autorisé, procéderai à vendre la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, S. Robertson, Quatrième et Troisième, désigné par la lettre A et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à la rue Freret, sur une profondeur de 92 pieds, 4 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles, et forme coin sur les rues Quatrième et Freret. Les améliorations sont connues comme numéros 2635 et 2637 rue Freret, et comprennent une bâtisses simple en bois et ardoises, contenant un café, épicerie, salle de club, salle de billards et trois chambres. A l'arrière, et faisant face à la rue Quatrième, se trouve une résidence simple à deux étages contenant 4 chambres et une cour.

CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant, au choix de l'acquéreur; le reste, s'il y en a un, représenté par des billets de l'acquéreur payables à un ou deux ans de la date, avec 8 pour cent d'intérêts annuel depuis la date jusqu'à paiement, intérêts payables chaque année, garantis dans leur paiement par un privilège spécial de vendeur et d'hypothèque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de garantie qui sont usuelles dans les ventes de biens fonciers à crédit. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat chez l'encanteur au moment de l'adjudication, payer les impôts de 1914 et payer l'acte de vente devant George J. Unterreiner, notaire public, en sus du prix de l'adjudication.

CARREBE & CARRERE,
Encanteurs, 806 rue Perdido.
août—2,9,16,23,30 sept—6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,906 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte d'Albania Plantation pour le mois de juillet, 1914, présenté par Geo. W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR. et A. GIFFEN LEVY, Avocats. août—27,31 sept—5

Succession de John G. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,207 — Division E — Attendu que Mme Mary Harrison, née Herrick, veuve de John G. Harrison, a présenté une pétition à la cour dans la but d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de John G. Harrison, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
août—22,26,31

Succession de Marie Amanda Barrois, veuve de Thomas L. Bertrand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,551 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles A. Bertrand, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologuée et les fonds distribués conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GABRIEL FERNANDEZ, JR., Avocat.
août—22,26,31

Succession de Hartley A. Fulvoye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,560 — Division C — Attendu que Frederic P. Fulvoye a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Hartley A. Fulvoye, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JACQUET & HUBERT, Avocats. août—28 sept—4,6

Succession de John Costello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 49,288 — Division A — Attendu que Harry McCall, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres dative exécutrice testamentaire dans la succession de John Costello, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DENEGRE, LEOVY & CHAFFE, Avocats. août 28 sept—4,6

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison Blanche Realty Co. vs. Gus Bienvenue, et als.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,444 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques à la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 18 septembre 1914, à 11 h. a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 6 en l'Ilet No. 3 "A" vieux plan de Carrollton, nouvel Ilet No. 246, borné par les rues Hickory, Cohn, Washington et Fern, les dits lots étant à une distance de cent vingt pieds de l'angle de la rue Cohn, et mesure trente pieds de face à la rue Fern, par cent sept pieds, six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
E. J. THELBORGER,
Avocat pour le demandeur.
août—18,23,28 sept—4,11,18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Fred H. Koretke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,566 — Division A — Attendu que Mme Emily Josephine Elchinger Koretke a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres dative exécutrice testamentaire dans la succession de Fred D. Koretke, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. M. BUCHMANN, Avocat.
août 29—sept 2 7

Succession de Philip Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,143 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence Klotz, veuve de Philip Bodenheimer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GUSTAVE LEMLE et FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats.
août 29—sept 2 7

Succession de Julia M. Haverty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,769 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Arthur J. O'Keefe et Michael J. Walsh, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. H. BYRNES, JR., A. B. BOITH, JR., Avocats. août—20,24,29

Succession de Percy Owen Blamey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,561 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, administrateur public, administrateur et curator de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
août—28 sept—1,6

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un Hôtel et Restaurant, 3 Pianos, 1 Caisse Enregistreuse, etc.

Samuel Fertel vs. Alfred O. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,524 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulé et par consentiment des parties, je procéderai à vendre à l'encan public, le LUNDI, 31 août 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Sur les lieux, Nos. 204-206 rue Sud Remparts, le contenu en entier, meubles, installations, marchandises divers, etc., de l'hôtel et restaurant à l'adresse ci-dessus, d'après inventaire: 3 pianos, 1 caisse enregistreuse, ventilateurs électriques, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — **Comptant sur les lieux.**

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
F. B. DAVENPORT Tel PAUL W. MALONEY, Avocats pour le demandeur.
août—28 29 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée de Sixième District, portant le numéro municipal 3500 rue Sud Tonti, coin de la rue Delachaise.

Frank B. Twomey vs. Salvatore Vinturella.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,350 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques à la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 18 septembre 1914, à 11 h. a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 6 en l'Ilet No. 3 "A" vieux plan de Carrollton, nouvel Ilet No. 246, borné par les rues Hickory, Cohn, Washington et Fern, les dits lots étant à une distance de cent vingt pieds de l'angle de la rue Cohn, et mesure trente pieds de face à la rue Fern, par cent sept pieds, six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
E. J. THELBORGER,
Avocat pour le demandeur.
août—18,23,28 sept—4,11,18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Fred H. Koretke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,566 — Division A — Attendu que Mme Emily Josephine Elchinger Koretke a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres dative exécutrice testamentaire dans la succession de Fred D. Koretke, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. M. BUCHMANN, Avocat.
août 29—sept 2 7

Succession de Philip Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,143 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence Klotz, veuve de Philip Bodenheimer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GUSTAVE LEMLE et FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats.
août 29—sept 2 7

Succession de Julia M. Haverty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,769 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Arthur J. O'Keefe et Michael J. Walsh, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. H. BYRNES, JR., A. B. BOITH, JR., Avocats. août—20,24,29

Succession de Percy Owen Blamey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,561 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, administrateur public, administrateur et curator de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
août—28 sept—1,6

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installation d'un bar et de deux piano électrique et d'un caisse enrégistreuse "National."

A. Masera vs. F. E. & N. J. Catalanotto.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,532 — En d'un ordre de vente en date du 26 août 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, de SAMEDI, 29 août 1914, à 10:30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 942 rue Conti, le contenu et installations, meubles, marchandises, etc., du bar situé à l'adresse ci dessus d'après inventaire enregistré, ventilateurs électriques de plafond, etc., deux éventails électriques et 1 caisse enregistreuse "National."

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. POMES,
Avocat pour le demandeur.
août—27,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts, etc., d'une patente.

Abraham Epstein vs. The Airstep Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,011—En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 8 septembre 1914, à 2 h. p. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur la porte d'entrée de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, No. 400 rue Royale, entre Conti et St. Louis, tous les droits, ilres et intérêts des défendants ci-dessus nommés, de la patente Serie No. 736,985 du Bureau de Patentes des Etats-Unis, délivrée le 20 mai 1913 à Thomas S. Causey de Arlington, Tex., pour des pneus de véhicules, d'après les spécifications faisant part de Lettres de Patentes en date du 20 mai 1913. La demande originale fut enregistrée le 16 décembre 1912; transférée à la Airstop Company.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
J. A. GRASSER,
Avocat pour le demandeur.
août—27,28 sept—2,5,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2317 et 2319 rue St. Thomas, entre les rues Philip et Soraparu.

Frank B. Twomey vs. David Friedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,247 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre E en l'Ilet No. 64, borné par les rues St. Thomas (autrefois rue Fulton), Chippewa, Philip et oraparu d'après un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, en date du 17 février 1908, annexé à un inventaire pris par A. J. Villeré, ancien notaire, dans la succession de la Veuve William Gabier, le 18 février 1908. D'après le dit croquis le sus-dit lot E mesure 31 pieds, 1 pouce et 7 lignes sur la rue St. Thomas, par une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur la dite propriété portent les Nos. 2317 et 2319 rue St. Thomas.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
F. J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER,
Avocats pour le demandeur.
août—8,9,14,21,28 sept—4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, portant les numéros municipaux 1854 et 1856 rue Dryades, entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

Mutual Building and Homestead Association vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,151 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Calliope et Baronne et l'avenue Howard (autrefois Promenade Trilon), ayant trente pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
août—22,28 sept—4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 2812 avenue Jackson, entre avenue Claiborne et rue Willow.

Industrial Homestead Association vs. Mme Joséphine Dubois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,339 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2812 avenue Jackson, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. 16, en l'Ilet No. 309, borné par les avenues Claiborne et Jackson et les rues Willow et Philip. Le dit lot mesurant trente pieds sur l'avenue Jackson, par cent seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'accord avec un plan attaché à un acte de dépôt passé devant Senn Wagner, ancien notaire, le 8 février 1868.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
août—14,13,16,21,28 sept—4,11,17

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTITION.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau, No. 339 rue Carondelet. — Le JEUDI, 3 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'encan public, en vertu et poursuite d'un jugement rendu le 21 juillet 1914 et signé le 27 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Charles Mazzoletti, No. 107,362, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 464, borné par l'avenue Louisiane et les rues Dryades, Baronne et Delachaise, désigné par le No. 5 et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Louisiane, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 1818 et 1820 avenue ouisiane.

2. Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Louisiane et les rues Baronne (avant Bacchus), Dryades et Delachaise, et désignés comme lots Nos. 6 et 7 sur un plan déposé pour références en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire de cette ville, comme plan No. 53 du livre de plans No. 2, lesquels dix lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue ouisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A. — Le lot désigné par le No. 6 dans la description qui précède, est désigné par la lettre A sur le croquis de voyer en date du 30 juillet 1914, par Adloe Orr, député voyer de ville, et mesure d'après ce dernier 31 pieds, 6 pouces de face à l'avenue Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1822 et 1825 avenue ouisiane.

B. — Le lot désigné par le No. 7 dans la description citée est désigne par la lettre B sur un croquis de voyer en date du 30 juillet 1914, par Adloe Orr, député voyer de ville, et mesure d'après ce croquis 28 pieds, 6 pouces de face à l'avenue Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numero municipal 1826 avenue Louisiane.

3. Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 356, borné par les rues Troisième, Frères, Deuxième et S. Robertson (avant Locust). La dite parcelle ou morceau de terre mesure 38 pieds, 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Troisième, la même largeur à l'arrière, sur 129 pieds, 5 pouces et 6 lignes de profondeur, sur la ligne la plus rapprochée de la rue S. Robertson, et 129 pieds, 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Frères; le tout d'après un croquis par Edgar Pille, voyer, en date du 22 décembre 1892, et est composé de la totalité du lot originel désigné comme No. 20, le plus près de la rue S. Robertson, et touchant le dit lot No. 21, le plus près de la rue Robertson et touchant le dit lot No. 20. Les améliorations portent les numéraux municipaux 2519 et 2521 rue Troisième.

4. Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, désigné par les Nos. 4 et 5 dans l'Ilet No. 410, borne par les rues Ursuline, Lopez, Gayoso et Bell (avant St. Jean), sur un croquis et certificat de voyer fait par George de Armas, en date du 20 juillet 1900, et annexé à un acte de vente à L. E. Rabouin, passé devant John Wagner, notaire, le 28 juin 1905. D'après lequel croquis les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Ursuline sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 5 étant le plus rapproché et à une distance de 75 pieds, 5 pouces et 4 lignes du coin des rues Ursuline et Gayoso. Les améliorations sur